



Solution de communication d'entreprise Aastra

Aastra

Système de messagerie vocale sur l'Aastra 400 dès R1.0

Mode d'emploi

Plates-formes prises en charge:

Aastra 415
Aastra 430
Aastra 470

Ce mode d'emploi décrit le système de messagerie vocale intégré sur le serveur de communication Aastra 400.

Table des matières

A propos de ce document	3
Champ d'application	3
Informations pour l'utilisateur	3
Marque déposée	3
Information concernant le document	4
Définition des termes	4
Configuration	4
Introduction	6
Les messages d'accueil personnels	6
Les messages d'accueil globaux	7
Utilisation des fonctions de messagerie vocale	8
Utilisation avec la touche Fox	8
Administration des messages d'accueil	8
Activer une boîte vocale	8
Signalisation de nouveaux messages vocaux	9
Ecouter les messages vocaux	10
Effacer des messages vocaux	11
Utilisation sans la touche Fox	11
Administration des messages d'accueil	11
Activer une boîte vocale	12
Signalisation de nouveaux messages vocaux	12
Ecouter les messages vocaux	13
Effacer des messages vocaux	13
Desserte depuis le téléphone interne d'un tiers	14
Desserte depuis le téléphone externe d'un tiers	14
Mode d'emploi succinct	15

A propos de ce document

Champ d'application

Ce mode d'emploi est valable pour le système de messagerie vocale intégré sur le serveur de communication Aastra 400. Il est valable tant pour le système de messagerie vocale de base que pour le système de messagerie vocale Enterprise.

Informations pour l'utilisateur

Votre produit vous a été livré avec un mode d'emploi succinct contenant des indications de sécurité et, selon les circonstances, d'autres informations spécifiques au produit.

Ceux-ci, ainsi que tous les autres documents d'utilisateur sont disponibles pour téléchargement sur le portail de documents Aastra, sous forme de documents séparés ou de sets de documentation.

Portail de documents : www.aastra.com/docfinder

© Les informations, graphiques et plans contenus dans les informations d'utilisateur sont soumis au droit d'auteur et ne doivent pas être reproduits, présentés ou modifiés sans l'accord écrit d'Aastra Telecom Schweiz AG.

Marque déposée

Aastra® est une marque déposée de Aastra Technologies Limited.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. Tous les autres noms de marques, noms de produits et logos sont des marques ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Les noms de logiciel et de matériel cités dans cette documentation sont des marques déposées et sont soumis aux dispositions légales en vigueur.

Information concernant le document

- N° de document: eud-1338
- N° de version: 1.0
- Valable à partir de: R1.0
- Copyright © 03.2011 Aastra Technologies Limited
- Cliquez dans le visionneur PDF sur le lien hypertexte pour télécharger la dernière version de ce document:
- https://pbxweb.aastra.com/doc_finder/DocFinder/eud-1338_fr.pdf?get&DNR=eud-1338

Définition des termes

Guide audio:

Les systèmes de messagerie vocale Aastra 400 contiennent un guide audio, pour annoncer la date, l'heure et le numéro d'appel des messages vocaux reçus et pour expliquer la navigation dans le menu de messagerie vocale. Pour la navigation dans le menu de messagerie vocale, voir "[Mode d'emploi succinct](#)", page 15.

Serveur vocal interactif:

Les systèmes de messagerie vocale Aastra 400 peuvent contenir un serveur vocal interactif pour donner à l'appelant, pendant le message d'accueil, la possibilité d'activer des actions préconfigurées avec les touches de chiffre (DTMF). Il peut s'agir, p. ex. , de la commutation vers un autre numéro d'appel ou vers une autre boîte vocale. Mais il est également possible d'exécuter des facilités préconfigurées . Les fonctions du serveur vocal interactif sont définies par le responsable système et peuvent être différentes par boîte vocale et par message d'accueil activé .

Configuration

Le responsable du système peut adapter le système de messagerie vocale aux particularités de votre environnement. Selon sa configuration, le comportement de votre système de messagerie vocale peut donc diverger des descriptions du présent mode d'emploi. La liste suivante montre les possibilités de configuration du système de messagerie vocale à disposition du responsable de votre système.

Configurations valables pour tout le système de messagerie vocale:

- le responsable système peut charger un message d'accueil global dans le système. Ce message d'accueil est diffusé chaque fois qu'aucun message d'accueil personnel n'est disponible ou activé.

- le responsable système peut charger dans le système un message d'accueil global de débordement. Ce message d'accueil est diffusé chaque fois que la capacité minimale de mémoire vocale configurable de la boîte vocale personnelle ou de l'ensemble du système de messagerie vocale est épuisée.
- la durée minimale des messages vocaux pour que ceux-ci soient enregistrés.
- la durée maximale de conservation, séparément pour les nouveaux messages vocaux et les messages déjà écoutés.

Configurable séparément par boîte vocale:

- la capacité maximale d'enregistrement de la boîte vocale par message d'accueil et par message vocal.
- le nombre de messages d'accueil personnels (0..3).
- tant pour le message d'accueil global que pour les messages d'accueil personnels 1, 2 et 3, la possibilité de l'appelant de laisser ou non des messages vocaux.
- le nombre de sonneries jusqu'à ce que l'appel soit pris par le système de messagerie vocale.
- qualité vocale/utilisation de la mémoire pour les messages d'accueil et les messages vocaux.
- message de texte/DEL Message à la réception de nouveaux messages vocaux.
- notification supplémentaire à un autre utilisateur interne lors de nouveaux messages vocaux.
- notification supplémentaire à une ou plusieurs adresses de courrier électronique lors de nouveaux messages vocaux (avec ou sans message vocal rattaché).
- la langue du guide audio .
- l'annonce de la date, de l'heure et du numéro d'appel des messages vocaux (peut être activée/désactivée).
- l'autorisation d'utiliser le serveur vocal interactif.

Veuillez vous adresser au responsable de votre système en cas de questions ou de désirs de changement.

Introduction

Bien que les systèmes de messagerie vocale Aastra 400 offrent bien davantage que les seules fonctions d'un répondeur téléphonique, les descriptions suivantes se limitent aux fonctions de base des systèmes. L'appelant entend un message d'accueil général ou le vôtre. Selon la configuration de votre boîte vocale, l'appelant recevra uniquement une information ou aura la possibilité de laisser un message vocal après le texte d'accueil.

Note:

Si l'appelant n'a pas envie d'écouter le message d'accueil jusqu'à la fin, il peut le sauter avec la touche #.

Les messages d'accueil personnels

Chaque propriétaire de boîte vocale peut avoir jusqu'à 3 messages d'accueil personnels qu'il peut enregistrer lui-même via un téléphone. Ainsi, il peut toujours choisir un message d'accueil adapté au motif de son absence. Selon la configuration de votre boîte vocale, l'appelant a la possibilité de laisser ou non un message parlé à la fin du message d'accueil.

Note:

Les messages d'accueil sont enregistrés via le microphone du combiné ou via le microphone mains libres¹⁾. Il est préférable d'utiliser le microphone du combiné qui offre une meilleure qualité d'enregistrement.

¹⁾ Aastra 5360/5360ip, Aastra 5361/5361ip: le message d'accueil ne peut être enregistré qu'avec le microphone de l'écouteur car le téléphone n'est pas doté d'une fonction mains libres.

Les messages d'accueil globaux

Un message d'accueil global, pour autant qu'il y en ait un, est activé automatiquement si vous n'avez enregistré aucun message d'accueil personnel ou activé aucun des messages d'accueil enregistrés. Selon la configuration, les appelants peuvent laisser ou non des messages vocaux. Le message d'accueil global est le même pour tous les propriétaires de boîte vocale et il est enregistré par le responsable de votre système. Si aucun message d'accueil global n'est enregistré, ce sont les textes système du guide audio qui sont diffusés.

Lorsque la capacité totale de la mémoire vocale du système de messagerie vocale ou la durée d'enregistrement maximale configurée pour votre boîte vocale est atteinte, tous les nouveaux appelants renvoyés sur le système de messagerie vocale entendent un message d'accueil de débordement après le message d'accueil personnel ou le message global. Ils ne peuvent pas laisser de messages vocaux à la fin de celui-ci. Le message d'accueil de débordement reste actif jusqu'à ce qu'un espace de mémoire ait été libéré par effacement de messages vocaux ou d'accueil. Le message d'accueil global de débordement est le même pour tous les propriétaires de boîte vocale et il est enregistré par le responsable de votre système.

Utilisation des fonctions de messagerie vocale

En tant que propriétaire de la boîte vocale, vous êtes informé des messages vocaux reçus, vous pouvez les écouter, les effacer ou rappeler directement l'appelant. Il est également possible de consulter les messages vocaux depuis un téléphone tiers interne ou externe.

Selon le téléphone, les fonctions de messagerie vocale sont utilisées via la touche fox ou avec des facilités via le pavé de numérotation du clavier du téléphone. Les deux chapitres suivants décrivent exactement ces deux cas. Lisez le chapitre suivant si vous possédez un téléphone avec touche Fox et affichage. Si ce n'est pas le cas, passez directement au chapitre "[Utilisation sans la touche Fox](#)", page 11.

Utilisation avec la touche Fox

Pour arriver au menu de messagerie vocale, actionner la touche de menu jusqu'à ce que l'affichage indique "Messagerie vocale" resp. "MV".

Administration des messages d'accueil

Vous pouvez, à l'aide de la touche fox de votre téléphone, enregistrer jusqu'à 3 messages d'accueil personnels, les écouter à des fins de contrôle, les activer et les désactiver. Le message d'accueil personnalisé actuellement actif est dûment affiché. Si aucun message d'accueil n'est actif ou disponible, le message d'accueil global est automatiquement activé, pour autant qu'il ait été enregistré.

Activer une boîte vocale

Vous activez une boîte vocale en procédant à un renvoi sur le système de messagerie vocale. Le menu des touches Fox *Renvoyer appel* met à votre disposition les variantes *Renvoi d'appel*, *Renvoi sur occupation* ou *Renvoi sur non réponse vers boîte vocale*.

Vous avez aussi la possibilité de renvoyer l'appel durant la phase de sonnerie. Vous devez pour cela connaître le numéro du système de messagerie vocale. Ce numéro est le même pour tous les propriétaires de boîte vocale (normalement le 899). Il peut toutefois être modifié par le responsable de votre système.

Un appel entrant sur votre numéro d'appel est alors pris, après le nombre de sonneries configuré, par le système de messagerie vocale.

Note:

Le responsable du système peut aussi configurer par utilisateur un renvoi automatique sur le système de messagerie vocale en cas de non-réponse à l'appel. De cette manière, tous les appels entrants sont, après un certain temps configurable, dirigés vers le système de messagerie vocale, même si vous n'avez personnellement activé aucun renvoi.

Signalisation de nouveaux messages vocaux

Si un appelant est renvoyé sur le système de messagerie vocal mais il ne laisse aucun message vocal (ou la boîte vocale est configurée de manière à ce qu'il ne puisse pas le faire), son appel génère une entrée normale dans la liste d'appels en absence. Si l'appelant laisse un message vocal, son appel est reporté sur la liste d'appels en absence, et selon le type de téléphone l'entrée est marquée en conséquence avec un symbole de bande sonore remplis " P" ou bien signalé avec un texte sur l'affichage.

Si la boîte vocale est configurée en conséquence, un nouveau message vocal accompagné d'un message textuel est signalé sur l'affichage d'un téléphone et/ou la DEL de message s'allume. La signalisation indiquant la présence de nouveaux messages vocaux reste présent tant que tous les messages vocaux n'ont pas été écoutés.

Selon la configuration du système, votre responsable système peut définir que vous soyez notifié par courrier électronique (avec ou sans message rattaché) lors de la réception d'un nouveaux message vocal. Pour plus d'informations veuillez vous adresser au responsable de votre système.

Veillez en outre noter:

- Dès que vous avez écouté tous les nouveaux messages vocaux, le message prend ainsi l'état "Écouté" et le symbole prend la forme d'une bande sonore vierge.
- si tous les messages d'un appelant sont effacés le symbole de bande sonore respectivement l'indication "MV" disparaît. L'entrée demeure cependant dans la liste des appels en absence.
- Une entrée d'un message vocal pas encore écouté ne peut pas être effacée de la liste des appels.
- Si un utilisateur est rappelé directement, son entrée ne disparaît de la liste d'appels que si le message vocal a été écouté auparavant.
- Lorsque l'entrée d'un message vocal écouté est effacée de la liste d'appels, le message vocal correspondant est également effacé.

Écouter les messages vocaux

Les nouveaux messages vocaux reçus peuvent être écoutés directement via la liste des messages vocaux ou par le biais d'un appel au système de messagerie vocale.

- En cas d'écoute via le système de messagerie vocale, le guide audio indique s'il y a de nouveaux messages vocaux (y compris leur nombre) dans votre boîte vocale. Tous les messages vocaux sont ensuite restitués dans l'ordre chronologique, en commençant par le dernier message reçu. Avant chaque message, le guide audio indique l'heure, la date et le numéro d'appel de l'appel. Une fois le dernier message vocal diffusé ou s'il n'y a pas de messages, vous entendez une tonalité spéciale et la connexion vers le système de messagerie vocale est interrompue.
- En cas d'écoute directe depuis la liste d'appels, seuls les messages vocaux de cet appelant sont restitués dans l'ordre chronologique, en commençant par le message reçu en dernier. Une fois le dernier message vocal est diffusé, on entend une tonalité spéciale et la connexion vers le système de messagerie vocale est interrompue.
- Durant la diffusion d'un message vocal, il est possible de revenir au début de ce message avec la touche Fox. Si la même touche Fox est actionnée rapidement deux fois de suite, c'est le message précédent qui est diffusé. Il est possible de passer de la même manière au message suivant et ainsi de suite.

Note:

Vous pouvez passer par-dessus les informations du guide audio avec la touche #.

Effacer des messages vocaux

Il faut distinguer entre les deux cas suivants lors de l'effacement des messages vocaux:

- messages vocaux déjà écoutés:
 - un message vocal déjà entendu peut être effacé s'il est écouté pour la deuxième fois. La tonalité de confirmation est ensuite audible et le message suivant peut être diffusé.
 - un message vocal déjà entendu peut être effacé de la liste des appels sans réponse. Ceci n'est toutefois possible que si tous les messages vocaux de cet appelant ont été écoutés.
- Un message vocal qui n'a pas encore été écouté ne peut pas être effacé. Il y a deux façons d'effacer malgré tout le message vocal durant sa première écoute:
 - écouter entièrement le message et actionner la touche d'effacement immédiatement après le signal sonore à la fin du message vocal.
 - écouter la première partie du message (au minimum 2 secondes) et revenir au début de ce message. Le message prend ainsi l'état "Écouté" et peut être effacé à sa prochaine diffusion.

Utilisation sans la touche Fox

La desserte depuis des téléphones sans affichage ou des téléphones sans touche Fox est effectuée par le biais de facilités et des touches de chiffre.

Administration des messages d'accueil

Enregistrer des messages d'accueil	913 x #	x = 1, 2, 3
Écoute de contrôle des messages d'accueil	*#913 x #	x = 1, 2, 3, 7, 8
Activer des messages d'accueil	*933 x	x = 1, 2, 3
Désactiver les messages d'accueil	#933 x	x = 1, 2, 3
Effacer les messages d'accueil	#913 x #	x = 1, 2, 3

x = 1, 2, 3 : Messages d'accueil personnels 1, 2, 3

x = 7 : message d'accueil global

x = 8 : message d'accueil global de débordement

L'enregistrement et l'effacement des messages d'accueil globaux requièrent une autorisation spéciale et ne peuvent généralement être effectués que par le responsable du système.

Activer une boîte vocale

Vous activez une boîte vocale en procédant à un renvoi sur le numéro du système de messagerie vocale. Vous avez ici le choix entre un renvoi d'appel (*21), un renvoi sur occupation (*67) ou un renvoi sur non réponse(*61). Vous avez aussi la possibilité de renvoyer l'appel durant la phase de sonnerie.

Le numéro du système de messagerie vocale est le même pour tous les propriétaires de boîte vocale (normalement le 899). Il peut toutefois être modifié par le responsable de votre système.

Un appel entrant sur votre numéro d'appel est alors pris, après le nombre de sonneries configuré, par le système de messagerie vocale.

Note:

Le responsable du système peut aussi configurer par utilisateur un renvoi automatique sur le système de messagerie vocale en cas de non-réponse à l'appel. De cette manière, tous les appels entrants sont, après un certain temps configurable, dirigés vers le système de messagerie vocale, même si vous n'avez personnellement activé aucun renvoi.

Signalisation de nouveaux messages vocaux

La signalisation de nouveaux messages vocaux sur votre téléphone se fait par la LED de message et/ou avec un message textuel. La signalisation indiquant la présence de nouveaux messages vocaux reste présent tant que tous les messages vocaux n'ont pas été écoutés.

Note:

La plupart des téléphones SIP prennent également en charge la signalisation de nouveaux messages vocaux.

Selon la configuration du système, votre responsable système peut définir que vous soyez notifié par courrier électronique (avec ou sans message vocal rattaché) lors de la réception d'un nouveaux message vocal. Pour plus d'informations veuillez vous adresser au responsable de votre système.

Écouter les messages vocaux

Les nouveaux messages vocaux reçus peuvent être écoutés de la façon suivante:

Écouter les messages vocaux (en utilisant le guide vocal)	Appeler le numéro du système de messagerie vocale
Écouter les messages vocaux en utilisant le guide vocal	*#94
Écouter les messages vocaux sans le guide vocal	*#916 #

Après connexion au système de messagerie vocale, le guide audio indique s'il y a de nouveaux messages vocaux (y compris leur nombre) dans votre boîte vocale. Tous les messages vocaux sont ensuite restitués dans l'ordre chronologique, en commençant par le dernier message reçu. Avant chaque message, le guide audio indique l'heure, la date et le numéro d'appel de l'appel. Une fois le dernier message vocal diffusé ou s'il n'y a pas de messages, vous entendez une tonalité spéciale et la connexion vers le système de messagerie vocale est interrompue.

Durant la diffusion d'un message vocal, il est possible de revenir au début de ce message avec la touche de chiffre 2. Si la même touche 2 est actionnée rapidement deux fois de suite, c'est le message précédent qui est diffusé. Il est possible de passer de la même manière au message suivant et ainsi de suite avec la touche de chiffre 1.

Note:

Vous pouvez passer par-dessus les informations du guide audio avec la touche #.

Effacer des messages vocaux

- Un message vocal déjà écouté peut être effacé à sa prochaine diffusion avec la touche de chiffre 8. La tonalité de confirmation est ensuite audible et le message suivant peut être diffusé.
- Un message vocal qui n'a pas encore été écouté ne peut pas être effacé. Il y a deux façons d'effacer malgré tout le message vocal durant sa première écoute:
 - écouter entièrement le message et actionner la touche de chiffre 8 immédiatement après le signal sonore à la fin du message vocal.
 - écouter la première partie du message (au minimum 2 secondes) et revenir au début de ce message avec la touche de chiffre 2. Le message prend ainsi l'état "Écouté" et peut être effacé à sa prochaine diffusion avec la touche de chiffre 8.

Desserte depuis le téléphone interne d'un tiers

Vous disposez des possibilités suivantes pour la desserte depuis le téléphone interne d'un tiers:

via la commande à distance Exemple: écouter les messages vocaux	*06 *06 <N° de destination> *#94 <PIN> #
Téléphonez sur l'appareil d'un tiers Exemple: écouter les messages vocaux	#36 #36 <N° destination> <PIN> *#94
Appeler le propre numéro d'appel	voir chapitre "Desserte depuis le téléphone externe d'un tiers", page 14.

La condition pour toutes les trois possibilités est que le code personnel de l'utilisateur ne corresponde pas à la valeur par défaut "0000".

Desserte depuis le téléphone externe d'un tiers

Vous pouvez écouter vos messages vocaux ou ceux d'une autre boîte vocale par post-sélection (DTMF) depuis le téléphone externe d'un tiers (consultation à distance). Il faut pour cela que le renvoi ait été effectué vers le système de messagerie vocale et que vous connaissiez le code personnel correspondant, qui ne doit pas être égal à la valeur par défaut "0000". Les messages vocaux peuvent être écoutés plusieurs fois, mais également effacés. La procédure correspondante est indiquée dans le mode d'emploi succinct ci-après.

Mode d'emploi succinct

Le mode d'emploi succinct ci-après montre comment faire pour consulter sa propre boîte vocale via le téléphone interne / externe d'un tiers. Cette page peut au besoin être imprimée pour y découper le mode d'emploi succinct. Une fois plié ou agrafé, il se métamorphose en mode d'emploi pratique au format carte de crédit.



**Système de messagerie
vocale de l'Aastra 400 dès**

Mode d'emploi succinct

Démarrer la consultation à distance:

1. Composer son propre numéro d'appel.
2. Appuyer sur la touche * durant le message d'accueil, composer son code personnel et valider avec la touche #.
3. Les messages vocaux disponibles sont diffusés, à commencer par le plus récent.
4. Il est ensuite possible de naviguer dans le menu de messagerie vocale:

Menu de messagerie vocale:

Touche 1	Diffuser le message vocal suivant.
Touche 2	Revenir au début du message vocal en cours d'écoute.
Touche 8	Effacer le message vocal en cours.

Conseil:

Vous pouvez passer par-dessus les informations du guide audio avec la touche #.

Veillez vous adresser au responsable de votre système en cas de questions ou de désirs de changement.



Déclaration de conformité

Aastra Telecom Schweiz AG déclare par la présente que

- les produits Aastra 400 sont conformes aux exigences fondamentales et aux autres spécifications déterminantes de la directive 1999/5/CE.
- la fabrication de tous nos produits est conforme RoHS et WEEE (2002/95/EG et 2002/96/EG).

Les déclarations de conformité spécifiques aux produits se trouvent sur le portail de documents Aastra : www.aastra.com/docfinder.

Exclusion de la responsabilité

Aastra® est une marque déposée de Aastra Technologies Limited. Sous réserve des possibilités de livraison et de modifications techniques.

Copyright © 2011 Aastra Technologies Limited

